CELUI QUI PERSISTE DANS LES PÉCHÉS EST-IL MÉCRÉANT ?

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans Annulatifs de l'Islam

Celui qui persiste dans les péchés est-il mécréant ?
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger | 0min 37

Question :
Qu'Allah soit bienfaisant envers vous. Ce questionneur dit : Celui qui persiste dans un grand péché après s'être fait longuement conseillé, s'il persiste dans celui-ci, cela ne prouve-t-il pas qu'il a rendu licite ce grand péché car il n'a persisté dans ce grand péché qu'en le rendant licite ?

Réponse :

Non mon frère, nous ne le jugeons pas comme l'ayant rendu licite jusqu'à ce qu'il le prononce et dise que cela est licite. Quant au simple fait qu'il l'accomplisse… il est tenté par le diable ainsi que les désirs et les passions. Nous ne le jugeons donc pas comme l'ayant rendu licite. Nous ne le jugeons pas comme l'ayant rendu licite par le simple fait qu'il le fasse continuellement et persiste dans celui-ci..

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu'Allah le préserve]

Traduit et publié par an-nassiha.com